



Canadian Fuels
ASSOCIATION
canadienne des carburants

275, rue Slater, bureau 1000
Ottawa, Ontario
Canada K1P 5H9
t. 613.232.3709
carburantscanadiens.ca

Montréal, le 11 août 2026

La Secrétaire

Régie de l'énergie 500, boulevard René-Lévesque Ouest 5e étage,
bureau 5.100 Case postale 43 Montréal
(Québec) H2Z 1W7

Par courriel : greffe@regie-energie.qc.ca

Objet : Demande d'inscription à la consultation publique – Dossier R-4353-2026 Demande d'avis sur les modalités réglementaires visant à réduire les impacts tarifaires tout en maximisant le développement et l'utilisation du GSR au Québec

Madame la Secrétaire,

Par la présente, l'**Association canadienne des carburants** (ACC) manifeste formellement son intention de participer au processus de consultation publique initié par la Régie de l'énergie dans le cadre du dossier R-4353-2026.

L'ACC représente les intérêts des raffineurs et des entreprises du secteur des carburants au Canada. Au Québec, nos membres comprennent notamment les deux raffineries situées sur le territoire (Valero à Lévis et Suncor à Montréal), qui sont d'importants consommateurs industriels de gaz naturel et qui sont directement touchés par les obligations de distribution de gaz de source renouvelable (GSR).

Les commentaires et observations principaux de l'Association porteront sur le premier point soulevé par la Régie, soit la progression optimale et prévisible des exigences de distribution de GSR minimalement d'ici 2035, selon différents scénarios et leurs impacts estimés sur les tarifs, les différentes catégories de consommateurs ainsi que sur le développement de la filière québécoise de production de GSR, en respectant la capacité de payer des consommateurs et en préservant la compétitivité des entreprises.

Il s'agit ici non seulement de la compétitivité des entreprises, mais également de celle du Québec dans son ensemble. Dans un contexte économique difficile marqué par des pressions commerciales et tarifaires, toute mesure réglementaire qui alourdit les coûts énergétiques des industries québécoises risque d'avoir des répercussions négatives sur l'ensemble de l'économie de la province.

Quelques observations pourront également être présentées sur les quatre autres questions soulevées par la Régie, à savoir :

- Les mécanismes visant à réduire ou éliminer les frais de socialisation et les chocs tarifaires ;
- La réduction de la dépendance aux importations de GSR ;
- Les incitatifs pour un approvisionnement compétitif et à moindre coût ;
- Les mécanismes de valorisation optimale des attributs GSR.

Coordonnées du représentant :

Carol Montreuil, ing. M.Sc., ASC

Vice-président – Est du Canada

Association canadienne des carburants [Adresse postale complète]

Téléphone : 514-949-7550

Courriel : carolmontreuil@carburantscanadiens.ca

L'ACC déposera un mémoire écrit au plus tard le 23 septembre 2026, conformément aux directives de la Régie. Nous demeurons à la disposition de la Régie pour toute information complémentaire.

Veuillez agréer, Madame la Secrétaire, l'expression de nos sentiments distingués.



Carol Montreuil, ing. M.Sc., ASC

Vice-président – Est du Canada

Association canadienne des carburants